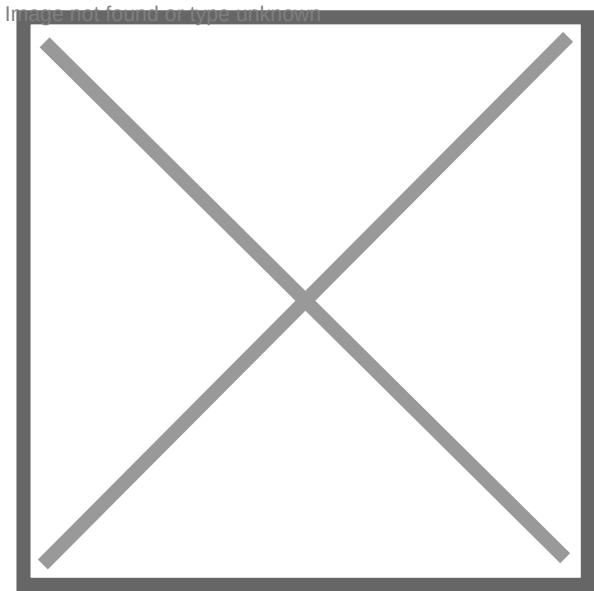




## Francaise et demande de visa pour mon mari algerien

Par **farah**, le **11/05/2009** à **16:07**

Bonjour,rnnous venons de nous marier et mon mari a obtenu son premier recepisse, il est algerien et moi francaise.rnil vient de partir en algerie pour voir sa famille aura t il besoin d un visa, est ce obligatoire pour revenir en france , peut t il se faire refouler au douanes et laquelles francaise ou algerienne.. je vous remercie de votre reponse, recevez mes salutations.

Par **citoyenalpha**, le **11/05/2009** à **17:23**

BonjourrrnrnUn récépissé ne fait pas office de visa.rnrnEn conséquence votre mari devra fournir un visa valide pour revenir sur le territoire français. rnComment votre mari est il rentré en France? rnrnDans l'attente de vous lire

Par **farah**, le **11/05/2009** à **20:36**

MONSIEURrnrnmon mari est arrive avec un visa schengen en 2003 et nous nous sommes marie cette annees son passeport a ete prolonge d un an...avant de partir beaucou^p de personnes nous ont dit qu il n y aurait pas de soucis donc je commence a m inquiéter.. je vous remercie de m avoir repondu recevez mes salutations

Par **citoyenalpha**, le **11/05/2009 à 20:51**

Bonjourrrrvotre mari est entré en France en 2003rrrnEn conséquence je suppose que son récépissé est un récépissé de renouvellement de titre de séjour.rnrnLe récépissé délivré pour un renouvellement de titre de séjour dispense de visa. rnrnRestant à votre disposition.

Par **farah**, le **11/05/2009 à 22:12**

MONSIEURrnrnNON MALHEUREUSEMENT C EST PAS un renouvellement car avant il etait en situation irregulière, et ce jusqu en 2009 moment de notre mariage...de plus je suis enceinte et je me fais beaucoup de soucis, une amie qui travaille a la mairie services etrangers me dit que cela depend des douaniers ils peuvent le laisser passer comme ils peuvent faire du zeles, mais il est en algerie depuis dimanche et va demander un visa de retour avant que son premier recepise n expire fin juin.. je m inquiète enormement en tout cas je vous remercie de votre gentillesse a me repondre aussi rapidement , sincère salutations

Par **citoyenalpha**, le **11/05/2009 à 22:33**

Si votre mari est déjà en algérie il devra faire une demande de visa pour conjoint de ressortissant françaisrvotre mariage étant déjà transcrit sur les registres d'état civil français il conviendra de fournir à l'appui une copie de l'acte de mariage.rnrnSa demande de visa ne peut être refuséernrnRestant à votre disposition.

Par **farah**, le **11/05/2009 à 23:39**

MONSIEURrnrnJE VOUS REMERCIE POUR VOTRE REPONSErnrnJ AIMERAIS SAVOIR LE DELAI D ATTENDE POUR LES VISAS EN ALGERIERnSACHANT QUE SON RECEPISSE EXPIRE LE 23 JUIN 2009, s il n'obtient pas son visas avant auras t il comme meme le droit de rentrer en francernje vous remercie pour votre reponse

Par **citoyenalpha**, le **11/05/2009 à 23:51**

si vous n'avez pas 6 mois de vie commune voyez une opportunité de pouvoir faire une demande de visa directement en Algérie.rnrnIl pourra une fois le visa obtenu refaire une demande de carte temporaire mention vie privée vie familiale.rnrnNe vous inquiétez pas son retour ainsi que la délivrance de carte est de droit.rnrnrnrnRestant à votre disposition

Par **farah**, le **12/05/2009 à 00:09**

MONSIEURrnmrci pour votre reponse effectivement nous n avons pas six mois de vie commune, donc il demandera en algerie en esperant que l attente ne sera pas longue je vous souhaite bonne soiree et vous remercie encore de vos reponses.rna bientot cordialement

Par **farah**, le **12/05/2009** à **13:06**

MONSIEURrnhier vous avez pris le temps de me répondre avec beaucoup de précisions et je vous en remercie d avance.rnMon mari tente de joindre le consulat de france a annaba en vains mes essayes encore, je voulais savoir si le délai est trop long sachant que son récépissé expire le 23 juin, il peut comme même rentrer en france et ne risque pas d être refouler a la frontière..la douane algerienne vient de lui confirmer que son retour se ferait sans pb au douane algerienne MAIS CELLE DE LA FRANCE.rnDES PERSONNES NOUS DISENT QU ILS SONT ENTREE EN FRANCE SANS PB AVEC AUCUN VISA ET PAS DE SOUCISrnJ ai dit a mon mari de faire la demande mais si pas de nouvelle avant de rentrer et nous verrons.. ah je suis très inquiètes c' est je pense dans ma nature rnje vous remercie rncordialement

Par **citoyenalpha**, le **12/05/2009** à **13:48**

BonjourrrnLa date d'expiration du récépissé n'est pas un problème. Votre mari est en droit de séjourner sur le territoire. Vous rencontrerez uniquement des obstacles administratifs.rnVotre mari a t il une copie de l'acte de mariage et une copie de votre pièce d'identité? Ce serait un plus à fournir à la frontière si votre mari doit rentrer.

Par **farah**, le **12/05/2009** à **17:37**

MONSIEURrnmJE LUI AI DONNE AVANT DE PARTIR LA PHOTOCOPIE DE MA CARTE D IDENTITEE ET MON ACTE DE NATIONALITE FRANCAISE AISNI QUE LE LIVRET DE FAMILLE.rnJE VOUS PRESENTE MES EXCUSES DE VOUS SOLLICITER AINSI MES MON INQUIETUDE ET GRANDE SUREMENT QUE LE FAITES D ETRE ENCEINTE ME RENDS ENCORE PLUS SOUCIEUSE..rnje viens de telephoner au consulat de france a alger il m ont dit que cela serait une fomalitee pour avoir son visas retour mes moi j aime prendre toutes mes préccotions avant ... encore merci de votre gentillesse

Par **citoyenalpha**, le **13/05/2009** à **01:58**

vous voyez pas de soucis à se faire.rnQue votre mari se rende au consulat avec les papiers nécessaires et il lui délivreront son visa sans problème. Je vous le répète votre mari a droit à son visa et au séjour en France.rnBonne continuation

Par **farah**, le **13/05/2009** à **15:02**

bonjourrnje vous remercie pour vos réponses et je manquerais pas de vous tenir informer de l'évolution..prochainement.rnrecevez mes salutations

Par **mak**, le **23/05/2009** à **12:35**

bonjour FarahrnrnJe suis dans le meme cas que votre mari, est ce qu'il a eu des probleme pour revenir?

Par **farah**, le **23/05/2009** à **23:13**

bonsoir rnil y a un vraie pb au consulat j ai appelé ils m ont dit que pour le visa de retour pas besoin de rdv, arrivé sur place il faut un rdv, donc mon mari rentrera directement en france ainsi trop long l administration ... vous êtes dans la même situation c est à dire???